INSTITUT BIOFORCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Institut Bioforce
41 avenue du 8 Mai 1945
69694 Vénissieux

Aux Membres de l'Association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Institut Bioforce relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier *2018* à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

Comme indiqué dans la note intitulée « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes aux comptes annuels, le poste « autres créances » présenté à l'actif du bilan est principalement constitué de subventions à recevoir. La part correspondant à des actions non engagées au cours de l'exercice figure dans le poste « produits constatés d'avance » au passif du bilan.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

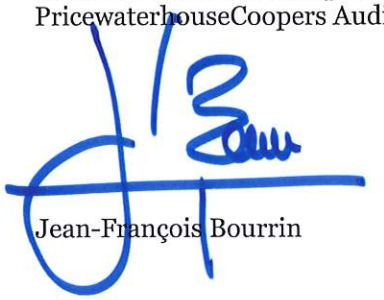
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son port sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 17 mai 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-François Bourrin

In Extenso

ASSOCIATION INSTITUT BIOFORCE

Comptes annuels
Bilan au 31/12/2018

41 AVENUE DU 8 MAI 1945

69694 VENISSIEUX CEDEX

SIRET : 34040220500025

IN EXTENSO RHONE ALPES CHARBONNIERES
24, chemin des Verrières
BP 33 69751 Charbonnières cedex

Tél : 04 78 34 19 54
Fax : 04 78 34 26 66

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	31 192	23 458	7 734	7 192
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	2 224	2 224		
Autres	836 731	639 088	197 644	134 951
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	102 745		102 745	94 186
Autres	51 146		51 146	51 146
TOTAL (I)	**1 024 038**	**664 770**	**359 268**	**287 475**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	800 878	32 177	768 701	613 274
Autres	1 424 394	630	1 423 764	1 544 682
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	638 868		638 868	356 090
Charges constatées d'avance (2)	41 698		41 698	30 916
TOTAL (III)	**2 905 837**	**32 807**	**2 873 029**	**2 544 962**
Frais d'émission d'emprunts à étaler(IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif(VI)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)	**3 929 875**	**697 577**	**3 232 298**	**2 832 436**

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs net à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents

Legs net à réaliser : Autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2018 Net	Au 31/12/2017 Net
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	530 080	530 080
Ecarts de réévaluation		
Réserves	157 043	157 043
Report à nouveau	-446 408	-568 753
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-146 432	122 345
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	72 693	37 223
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL (I)	**166 975**	**277 937**
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions et fonds dédiés		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	61 501	60 467
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL (III)	**61 501**	**60 467**
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	19	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	173 980	126 091
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 976	215 964
Dettes fiscales et sociales	487 370	608 440
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 088	727
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 010 388	1 542 810
TOTAL (IV)	**3 003 822**	**2 494 032**
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	**3 232 298**	**2 832 436**
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	2 867 774		2 867 774	3 131 988
Chiffre d'affaires Net	**2 867 774**		**2 867 774**	**3 131 988**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 227 779	2 042 574
Reprises sur prov., amortis., dépréciation et transferts de charges			80 551	125 938
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)			225 352	403 770
TOTAL (I)			**5 401 456**	**5 704 270**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres appro.				
Autres achats et charges externes			2 471 433	2 398 706
Impôts, taxes et versements assimilés			43 002	45 849
Salaires et traitements			2 089 241	2 086 107
Charges sociales			898 392	947 909
Dotations aux amortissements sur immobilisations			58 431	52 776
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			10 020	13 388
Dotations aux provisions			1 034	1 846
Autres charges			19 207	52 982
TOTAL (II)			**5 590 759**	**5 599 564**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**-189 303**	**104 707**
Excédent ou déficit transféré (III)				
Déficit ou excédent transféré (IV)				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4	4
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différence positives de change			6 088	1 448
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			**6 092**	**1 452**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			19	707
Différences négatives de change			38	1 153
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			**56**	**1 860**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			**6 036**	**-408**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			**-183 267**	**104 299**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	18 042	8 613
Sur opérations en capital	24 830	30 777
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	**42 872**	**39 390**
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 037	21 344
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	**6 037**	**21 344**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**36 835**	**18 046**
Impôts sur les bénéfices (IX)		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	**5 450 420**	**5 745 112**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	**5 596 852**	**5 622 767**
EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)	**-146 432**	**122 345**

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	670	
TOTAL	**670**	

CHARGES	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole	670	
TOTAL	**670**	

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 3 232 298 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -146 432 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG). (Règlement ANC 2016-07).

Il a également été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du Comité de la Règlementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 2 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 3 à 10 ans

Participations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées des prêts à l'effort construction et de dépôts de garantie.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont constitués des financements perçus d'avance des organismes financeurs et des stagiaires pour l'exercice suivant. Ils s'élèvent à 2 010 389 € au 31/12/2018.

Le rattachement des produits à l'exercice est déterminé de la façon suivante :
- Concernant les financements relatifs aux formations, les produits sont pris en compte en fonction de leur répartition au prorata temporis de la période scolaire des formations, intégrant le temps préalable de gestion des candidature, de préparation des formations et de développement des contenus.
- Concernant les financements relatifs à des opérations, le produit est pris en compte en fonction des dépenses réalisées sur la période.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision comptabilisée au 31 décembre 2018 s'élève à 32 807 €.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir et des avances effectuées à des partenaires dans le cadre de contrats de financement commun et restant à justifier.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées dans le compte 131x "subventions d'investissement" avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés dans le compte 777 "quote-part de subventions d'investissement rapportées au résultat".

Au titre de l'exercice 2017, l'association avait perçue une subvention d'investissement de 50 K€ de la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre de l'équipement d'un centre de formation aux métiers de l'humanitaire à Dakar.
Au titre de l'exercice 2018, l'association a perçue une nouvelle subvention d'investissement de 45 K€ de la région Auvergne Rhône-Alpes.
Elle a également reçue une subvention de Motul de 12 K€.

Au 31/12/18, la quote-part des subventions d'investissement rapportées au résultat est de 21 530 €.

Engagements de départ à la retraite

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :
- paramètres propres à chacun des salariés de l'association (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la structure (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1.50%.

La somme ainsi obtenue, majorée des charges patronales, est estimée à 61 501 € au 31/12/2018, et fait l'objet d'une comptabilisation en provisions pour charges.

Ces engagements ne sont pas couverts par une assurance spécifique.

Régime fiscal

L'association Institut Bioforce n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Rémunérations des cadres dirigeants

Le montant total des rémunérations pour l'exercice 2018 des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association, composés uniquement de membre bénévoles du Conseil d'Administration, est de 0 €.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début d'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds Propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise :					
- Patrimoine intégré	327 672				327 672
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	202 408				202 408
Ecarts de réévaluation					
Réserves :					
- Réserves indisponibles					
- Réserves statutaires ou contractuelles					
- Réserves réglementées					
- Autres réserves	157 043				157 043
Report à nouveau	-568 753	122 345			-446 408
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	122 345	-122 345	-146 432		-146 432
Autres fonds associatifs					
Fonds Propres					
- Apports					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	37 223		57 000	21 530	72 693
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL	**277 937**		**-89 432**	**21 530**	**166 975**

Tableau de Mouvements des Subventions d'Investissement ou classées en fonds associatifs

NATURE DES SUBVENTIONS	Affectation	Montant à l'origine	Rapport au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
AFFECTES A DES BIENS RENOUVELABLES PAR L'ASSOCIATION AVEC DROIT DE REPRISE				
REGION AUVERGNE RA 2017	37 223	50 000	10 845	26 379
MOTUL 2018	12 000	12 000	1 892	9 833
REGION AUVERGNE RA 2018	45 000	45 000	4 261	36 481
TOTAL	**94 223**	**107 000**	**16 997**	**72 693**

NATURE DES SUBVENTIONS	Affectation	Montant à l'origine	Rapport au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
AFFECTES A DES BIENS NON RENOUVELABLES PAR L'ASSOCIATION				
TOTAL				

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
Immobilisations incorporelles		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 327		5 865
TOTAL	**25 327**		**5 865**
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	2 224		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	112 636		15 592
Mat. de transport	88 510		63 561
Mat. de bureau et info., mobilier	520 393		36 648
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**723 762**		**115 801**
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	145 332		8 559
TOTAL	**145 332**		**8 559**
TOTAL GENERAL	**894 422**		**130 225**

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			31 192	
TOTAL			**31 192**	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			2 224	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			128 228	
Mat. de transport			152 070	
Mat. de bureau et info., mobilier		607	556 434	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		**608**	**838 955**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			153 891	
TOTAL			**153 891**	
TOTAL GENERAL		**608**	**1 024 038**	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	18 136	5 323		23 458
	18 136	**5 323**		**23 458**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	2 224			2 224
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	74 652	10 170		84 823
Matériel de transport	86 848	5 497		92 345
Mat. de bureau et informatique, mobilier	425 088	36 832	608	461 920
Emballages récup. et divers				
	588 812	**52 499**	**608**	**641 312**
TOTAL GENERAL	**606 947**	**57 822**	**608**	**664 770**

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations	60 467	1 034			61 501
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II	**60 467**	**1 034**			**61 501**

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	24 406	10 020	2 249		32 177
Autres provisions pour dépréciation	630				630
TOTAL III	**25 036**	**10 020**	**2 249**		**32 807**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**85 503**	**11 054**	**2 249**		**94 308**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		11 054	2 249		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	102 745		102 745
Autres immobilisations financières	51 146		51 146
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	39 030	39 030	
Autres créances clients	761 848	761 848	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 337	5 337	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	302	302	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 292	1 292	
Divers	1 159 412	1 159 412	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	258 051	258 051	
Charges constatées d'avance	41 698	41 698	
TOTAL	**2 420 860**	**2 266 969**	**153 891**
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	8 559		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	19	19		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	313 976	313 976		
Personnel et comptes rattachés	263 384	263 384		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	222 286	222 286		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 700	1 700		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	18 088	18 088		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 010 388	2 010 388		
TOTAL	**2 829 841**	**2 829 841**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	166 542	158 404
Autres créances	33 846	57 548
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**200 388**	**215 952**

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	**166 542**	**158 404**
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLI	166 542	158 404
Autres créances	**33 846**	**57 548**
428700 PERSONNEL - PRODUITS À RECEVOIR	4 537	
448700 ETAT AUTRES PRODUITS A RE	1 381	608
468700 PRODUITS A RECEVOIR	27 928	56 940
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**200 388**	**215 952**

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**216 930**	**90 909**
Dettes fiscales et sociales	**343 303**	**342 897**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	**17 036**	
TOTAL	**577 268**	**433 806**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**216 930**	**90 909**
408100 FRS FACTURES NON PARVENUES	216 930	90 909
Dettes fiscales et sociales	**343 303**	**342 897**
428200 DETTES PROV/CONGES PAYES	173 522	154 472
428210 Dettes prov/CP Dakar	2 987	
428601 COLLECTIF SALARIES	9 038	5 959
428602 COLLECTIF INDEPENDANTS	77 714	96 467
438200 AUTRES CHARGES SOCIALES	78 961	77 136
438210 Dettes prov/charges sur CP Dakar	372	
438600 ORG SOC CHARGES A PAYER	711	8 431
448600 ETAT CHARGES A PAYER		431
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	**17 036**	
419800 R.R.R. A ACCORDER ET AVOI	16 675	
468600 CHARGES A PAYER	361	
TOTAL	**577 268**	**433 806**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Produits d'exploitation	2 010 388	1 542 810
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	**2 010 388**	**1 542 810**

Charges constatées d'avance	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Charges d'exploitation	41 698	30 916
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**41 698**	**30 916**

Transferts de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Aides sur les salaires (CAE, Service civique)	4 561
Avantages en nature	3 156
Autres remboursements (formation, rbt assurance, IJSS, etc.)	70 585
Total	**78 302**